

EXAMEN JUIN 2008

LM2 - U. E. : 32b – LITTÉRATURE MÉDIEVALE – Semestre 3 – 2^e session

Enseignant : Xavier Leroux

Durée de l'épreuve : 4 heures – Document autorisé : Chrétien de Troyes, *Le Chevalier de la Charrette*, éd. bilingue par C. Croizy-Naquet, Paris, Champion (CCMA 18), 2006. Le livre doit être vierge de notes et annotations personnelles ou relatives aux cours. La traduction du texte n'est proposée qu'à titre indicatif.

Traiter au choix l'un des deux sujets proposés ci-dessous.

SUJET 1 : DISSERTATION

Dans son introduction à l'édition du roman de Chrétien de Troyes *Le Chevalier de la Charrette* (Gallimard, La Pléiade, p. 1237), Daniel Poirion écrit :

« Ainsi l'idéal de chevalerie (...) va se trouver soumis cette fois au schéma d'une visite dans l'Autre Monde, schéma (...) combiné avec l'exemple d'un amour extraordinaire pour une reine captive. Un renversement s'ébauche dans le système des valeurs héroïques (...). Mais le changement est dû pour le moment à l'importance de la perspective féminine imposée par la comtesse. Le public visé par le narrateur est un public féminin. On va s'identifier à Guenièvre, non seulement au chevalier. Lancelot, c'est le rêve d'amour d'une lectrice. Néanmoins, il y a une lecture masculine possible. Sorti (...) de l'impasse morale où l'amour avait conduit Tristan, le héros de Chrétien se lance dans une aventure extrême qui vise et tente l'Au-delà. »

Vous discuterez le point de vue adopté par Daniel Poirion et direz dans quelle mesure cette citation éclaire votre lecture du *Chevalier de la Charrette*.

SUJET 2 : COMMENTAIRE LITTÉRAIRE

Effectuer le commentaire littéraire des v. 30-81 du *Chevalier de la Charrette*. La traduction de C. Croizy-Naquet n'est proposée qu'à titre indicatif.

Et dit qu'a unè Acenssion
 li rois Artus cort tenue ot,
 32 riche et bele tant con lui plot,
 si riche com a roi estut.
 Après mangier ne se remut
 li rois d'antre ses conpaignons.
 36 Molt ot an la sale barons,
 et si fu la reïne ansamble.
 Si ot avoec aus, ce me sanble,
 mainte bele dame cortoise,
 40 bien parlant an langue françoise.
 Et Kex qui ot servi as tables
 manjoit avoec les conestables.
 La ou Kex seoit au mangier,
 44 a tant ez vos un chevalier
 qui vint a cort molt acesmez,
 de totes ses armes armez.
 Li chevaliers a tel conroi
 48 s'an vint jusque devant le roi
 la ou antre ses barons sist,
 nel salua pas, einz li dist:
 «Rois Artus, j'ai en ma prison,
 52 de ta terre et de ta meison,
 chevaliers, dames et puceles.
 Mes ne t'an di pas les noveles
 por ce que jes te vuelle randre,
 56 ençois te voel dire et aprandre
 que tu n'as force ne avoir
 par quoi tu les puisses avoir.
 Et saches bien qu'ainsi morras
 60 que ja aidier ne lor porras.»
 Li rois respont qu'il li estuet
 sofrir, s'amander ne le puet,
 mes molt l'an poise durement.
 64 Lors fet li chevaliers sanblant
 qu'aler s'an voelle, si s'an torne:
 devant le roi plus ne sejourne,
 et vient jusqu'à l'uis de la sale,
 68 mes les degrez mie n'avale,
 einçois s'areste et dit des la:
 «Rois, s'a ta cort chevalier a
 nes un an cui tu te fiasses
 72 que la reïne li osasses
 baillier por mener an ce bois
 après moi, la ou ge m'an vois,
 par un covant l'i atandrai
 76 que les prisons toz te randrai,
 qui sont an prison an ma terre,
 se il la puet vers moi conquerre
 et tant face qu'il l'an ramaint.»
 80 Ce oïrent el palés maint,
 s'an fu la corz tote estormie.

Et il raconte que lors d'une fête de l'Ascension⁴, le roi Arthur avait réuni sa cour avec tout l'éclat et le faste qu'il aimait, aussi somptueux que l'exigeait son rang ! Après le repas, il demeura

avec ses compagnons ; les barons, dans la salle⁵, étaient nombreux⁶. S'y trouvaient aussi la reine et avec elle, je crois bien, mainte belle dame courtoise ayant une bonne connaissance de la langue française⁷. Keu, qui avait présidé au service des tables, mangeait avec les officiers qui en étaient chargés⁸. Alors qu'il était encore attablé, voilà que survint à la cour un chevalier fort bien équipé, armé de pied en cap⁹. Dans cet équipement, il s'avança jusque devant le roi, là où il était assis au milieu de ses barons, et sans le saluer, il lui déclara : « Roi Arthur, je retiens prisonniers des gens de ta terre et de ta maison, des chevaliers, des dames et des jeunes filles, mais je ne te donne pas de leurs nouvelles dans le but de te les rendre ! Au contraire, je veux te dire et te faire savoir que tu n'as ni la force ni la richesse suffisantes pour les ravoir ; sache bien que tu mourras sans jamais pouvoir leur venir en aide. » Le roi répond qu'il lui faut supporter cette situation s'il ne peut y remédier, mais qu'il en est profondément affligé. Le chevalier manifeste alors l'intention de partir, et fait demi-tour : sans s'attarder davantage devant le roi, il vient jusqu'à la porte de la salle, mais il ne redescend pas les marches, non, il s'arrête d'abord pour lancer de là ces mots : « Roi, s'il se trouve à ta cour un seul chevalier en qui tu auras assez confiance pour oser le charger de mener la reine à ma suite dans ce bois là-bas où je me rends,

je l'y attendrai dans les conditions que voici : je m'engage à libérer tous les prisonniers retenus sur ma terre, s'il peut la conquérir sur moi et s'il réussit à la ramener. » Ce défi, ils furent nombreux à l'entendre dans le palais et la cour en fut toute bouleversée¹⁰.

FACULTE DES LETTRES

Littérature comparée / M. Arango
LM 2

Rattrapage 1er semestre 2007-2008

Sujet unique

Dissertation

« Le paysage est bien ce que l'on voit mais on ne le voit jamais directement, on ne le voit jamais isolément et on ne le voit jamais pour la première fois »

(G. Bertrand, « Le paysage entre nature et société », 1978)

Que pensez-vous de ce point de vue, à la lumière en particulier des quatre œuvres au programme ?

M. Montana

1) Morphologie : Identifier les formes suivantes (donner le verbe à **l'infinitif présent latin**)
(/4):

	VERBE	MODE	TEMPS	PERSONNE ¹
volemus				
noluimus				
adibat				
malunt				

1 : si nécessaire et les numéroter de 1 à 6.

2) Version (/6): Socrate

Socrates clarissimus ex Athenarum philosophis fuit. Nec dives nec pulcher erat : ejus inimici eum cum Sileno¹ conferebant. In foro aut in viis ambulans discipulos docebat . Itaque ex tota Graecia conveniebant ad eum juvenes, ejusque fama in dies major erat. Tandem ejus inimici talem virum accusaverunt et veneno interiit. Athenienses postea animos mutaverunt et ejus nomen probitatemque maximis laudibus celebraverunt.

1. Silenus, -i, m : Silène (père nourricier de Bacchus, représenté comme un personnage difforme).

3) Traduire (/6): (on n'utilisera pas postquam et traduire les possessifs)

Mon frère et ses voisins n'ont pas vu leurs esclaves à Rome.

Après avoir entendu les consuls, les sénateurs les blâmèrent sévèrement.

Les généraux voulaient que les soldats aillent à Rome. Les soldats dirent qu'ils ne voulaient pas aller chez eux..

Blâmer : vitupero, -are, -avi, -atum
Dire : dico, -ere, dixi, dictum
Entendre : audio, -ire, -ivi, -itum
Frère : frater, -tris, m.
général : imperator, -oris, m.
Voisin : vicinus, -i, m.

sénateurs : Patres, -um, m. pl.
Sévèrement : severe
soldat : miles, -itis, m.
voir : video, -ere, vidi, visum

4) Questions sur C.M. (/4) :

Qu'est-ce qu'un aède ?

Pharsale se trouve A/ en Ombrie B) en Thessalie C) en Lucanie ?

Combien de chants comporte *la Pharsale* et quelle explication donne-t-on habituellement pour ce nombre ?

Énée fait preuve de *pietas*. En quoi cela consistait-il pour les Romains ?

[Dans une étude rapide mais ordonnée, après avoir situé ce passage vous montrerez en quoi il est caractéristique du chant IV de l'Énéide] (16)

Par ces paroles, elle¹ enflamma son âme d'un amour sans mesure, elle donna un espoir à son esprit partagé et l'affranchit de sa pudeur. D'abord elles s'approchent des sanctuaires et d'autel en autel cherchent la paix des dieux ; elles immolent des brebis choisies selon le rite à Cérés législatrice, à Phébus, au vénérable Lyaeus², à Junon avant tous autres, qui veille sur les liens du mariage. Elle-même, tenant la patère en sa main, Didon, la toute belle, répand le vin entre les cornes d'une vache blanche ou, devant la face des dieux, marche solennellement autour des autels humides de sang ; par de nouvelles offrandes elle reprend la journée³ et dans les flancs ouverts des victimes consulte, béante, les entrailles encore vives. Ah ! l'ignorance des interprètes ! À cette âme hors d'elle-même, que servent les vœux, les sanctuaires ? Une flamme dévore ses tendres moelles pendant ce temps, la secrète blessure vit au fond de son cœur.

Elle brûle, l'infortunée Didon, et par toute la ville erre, hors d'elle-même. Telle, frappée d'une flèche, la biche parmi les forêts de la Crète : le pâtre qui la poursuivait de ses traits l'a blessée de loin, l'imprudente, lui laissant son fer empenné, sans le savoir ; elle, dans sa fuite, court à travers les bois et les gorges du Dicté ; le roseau mortel lui reste dans le flanc. Tantôt, dans l'enceinte des remparts elle conduit Énée avec soi, lui montre avec orgueil les richesses sidoniennes, une ville qui l'attend, elle commence à parler et brusquement s'arrête ; tantôt, quand le jour tombe elle veut retrouver le même banquet, elle demande, dans son délire, à entendre encore les malheurs d'Illion, suspendue encore aux lèvres du narrateur. Puis quand les hôtes sont partis, quand à son tour la lune qui se voile amortit son éclat, que les astres déclinant invitent au sommeil, seule dans la maison vide elle est triste et sur les lits abandonnés s'étend : absente, absent, elle le voit, elle l'écoute ou dans ses bras retient Ascagne, captive de la ressemblance de son père, tentant de donner le change à un amour qu'elle ne saurait nommer. Plus ne s'élèvent les tours commencées, plus ne s'exerce aux armes la jeunesse, on ne travaille plus aux bassins du port, aux bastion avancés qui repousseraient la guerre ; les ouvrages délaissés restent suspendus, murs qui dressaient leurs puissantes menaces et tout un appareil élevé jusqu'aux cieux.

Énéide, IV, v.54-89.

- 1) Il s'agit d'Anna, sœur de Didon.
- 2) Lyaeus : un des noms de Bacchus.
- 3) Quand les auspices n'étaient pas favorables, les Romains reprenaient la procédure. Didon feint de recommencer la journée tant qu'elle n'a pas obtenu de signes favorables.

4) Questions sur C.M. (14) :

- 1) Qu'est-ce qu'un aède ?
- 2) Pharsale se trouve A/ en Ombrie B) en Thessalie C) en Lucanie ?
- 3) Combien de chants comporte *la Pharsale* et quelle explication donne-t-on habituellement pour ce nombre ?
- 4) Énée fait preuve de *pietas*. En quoi cela consistait-il pour les Romains ?

EXAMEN JUIN 2008

LM2 - U. E. : HISTOIRE DE LA LANGUE – Semestre 3 – 2^{ème} session

Enseignants : É. Devriendt – X. Leroux

Durée de l'épreuve : 2 h 00 – Documents autorisés : aucun.

A – Histoire de la langue :

- a) Qu'appelle-t-on un "superstrat" ? Peut-on dire que le francique est un superstrat ? Pourquoi ? (3 points)
- b) Qu'est-ce que les Serments de Strasbourg ? (2 points) Que nous apprennent-ils sur l'histoire de la langue ? (2 points)
- c) Comment se caractérise la colonisation grecque qui a eu lieu sur l'actuel territoire français avant la période de colonisation romaine ? Quelles en furent les conséquences du point de vue de l'histoire de la langue ? (3 points)
- d) Préciser les limites géographiques de la langue d'oc. (1,5 point) Citer trois langues régionales appartenant à la langue d'oc. (1,5 point)
- e) Quelles sont les principales sources exploitées pour étudier les différents dialectes de la période médiévale ? Pourquoi ? Quelles sont les limites de la représentativité de ces sources ? (3 points)
- f) Comment se caractérisent dans la période médiévale les frontières qui séparent langues et dialectes dans la période médiévale ? (2 points)
- g) Par qui et quand l'Académie française a-t-elle été créée ? (2 points)

B – Lexicologie :**I. Article ligne du TLFi [12 pts]**

1. Selon quels critères les différentes acceptions du mot *ligne* sont-elles distinguées dans l'article du TLFi ? Vous justifierez votre réponse.
2. Vous expliquerez l'indication abrégée *P. méton.* figurant en A.2, en justifiant son emploi.
3. Vous expliquerez l'indication abrégée *Au fig.* utilisée en B.3, en justifiant son emploi.
4. L'acception C est ainsi définie : « Tracé exécuté d'une façon continue et dans une direction déterminée » ? De quel type de définition s'agit-il ? Vous justifierez votre réponse.
5. D'après les définitions fournies, quelles sont les différences sémantiques entre D.1 et D.2 ? Vous justifierez votre réponse.
6. L'indication métalinguistique précédant la définition « Ensemble de mots constituant une ligne » en D.3.b a été supprimée. Pouvez-vous la restituer en justifiant votre réponse ?

II. Morphologie lexicale [8 pts]

1. Quel est le mode de formation du mot *alignement* ? Vous justifierez votre réponse en proposant une analyse morphologique organisée.
2. Quel est le mode de formation de *lignes-frontières* employé en B.2 dans l'exemple de Larbaud ? Vous justifierez votre réponse en proposant une analyse morphologique organisée.
3. En vous appuyant sur l'article *ligneux* du TLFi, vous direz si cet adjectif appartient à la même famille morphologique que *ligne*. Vous justifierez votre réponse.
4. En vous aidant des indications fournies par l'article *linéaire* du TLFi, vous définirez le rapport morphologique qui unit cet adjectif au substantif *ligne*.

LIGNE, subst. fém.

A. — [L'accent est mis sur le sens étymol. du mot]

1. Fil tendu entre deux points. *Ligne de refend; planter des arbres à la ligne.*

— *Spécialement*

• **ÉLECTR.** Système de fils ou de câbles servant à transmettre l'énergie électrique. *Ligne électrique, pilote; ligne de distribution, de transmission.*

• **TÉLÉGR., TÉLÉPH.** Circuit de communication. *Couper, donner, passer la ligne; personne sur la ligne; ligne directe, libre, occupée, privée; ligne en dérangement; friture sur la ligne.*

Expr. Être en ligne (avec qqn). Dans la salle presque vide ne restaient que les standardistes et les correspondants « en ligne » (MALRAUX, *Espoir*, 1937, p. 754).

2. Fil tendu du fait d'un poids en suspension.

— *Spécialement*

• **MAR.** Petit cordage à trois torons qui est destiné à divers usages. *Ligne d'amarrage; ligne à plomb.*

• **PÊCHE.** Fil muni à son extrémité d'un hameçon garni d'un appât en vue d'attraper du poisson. *Casser, démêler, jeter, monter, retirer sa ligne; pêcher à la ligne; ligne au vif; donner de la ligne à un poisson. Ils lancent des lignes de plus de cent mètres, alourdies par un plomb, et, quand ils ramènent un petit poisson de rien, ils sont tout pâles* (RENARD, *Journal*, 1900, p. 606).

En partic. *Ligne dormante.* Ligne qui est dans l'eau sans qu'on la tienne. *Ligne flottante.* Ligne dont l'extrémité est attachée à un corps flottant. *Ligne de fond.* Ligne reposant au fond de l'eau.

P. méton. La canne à pêche tout entière. Dans un après-midi de la fin d'avril, (...) vent modéré de plein ouest, début du flot, mer s'appêtant à une bonne houle, il fut debout sur la plate-forme de ce phare, une ligne à la main (QUEFFÉLEC, *Un Scrupule de gardien de phare ds La Croix*, 8-9 nov. 1981, p. 18, col. 2).

P. métaph. *Pêcheur astucieux.* Vidame avait accroché un beau rôle au bout de sa ligne, il avait pendu à l'hameçon le doux spectre d'Olivia (DUHAMEL, *Suzanne*, 1941, p. 295).

Pop. *Pêcher à la ligne d'argent.* « Acheter du poisson après une pêche infructueuse » (RIGAUD, *Dict. jargon paris.*, 1878, p. 202).

B. — [L'accent est mis sur la représentation du sens premier (cf. A)] Tracé continu, allongé, réel ou imaginaire. *Tirer, tracer des lignes.*

1. [Ce tracé est seulement une longueur] *Les eaux, au lieu d'être figurées par des lignes droites (Urbino), sont représentées en lignes sinueuses (Lyon), semblables à celles qu'on emploiera ensuite à Nevers* (G. FONTANE, *Céram. fr.*, 1965, p. 33).

— *Spécialement*

• **CHIROM.** Ensemble des traits sillonnant la paume de la main. *Ligne de cœur, de Mars, de Vénus, de vie; lire dans les lignes de la main.*

• **GÉOM. MATH.** Trait ou ensemble de traits constituant une figure. *Ligne convergente, directrice, divergente, générative, oblique, parallèle, perpendiculaire, trigonométrique; ligne de niveau; intersection de deux lignes.*

• **MUS.** Traits horizontaux sur lesquels s'inscrivent les notes. *Ligne de portée.* (Dict. XIXe et XXe s.).

2. [Ce tracé est une délimitation] *Ligne de faille, de partage des eaux, des abscisses :*

« les décolletés des robes, plus généreux que ceux des costumes de bains, découvrent de curieuses **lignes**-frontières entre les régions abandonnées tout le jour à la brutalité solaire et celles qui lui sont interdites... » LARBAUD, *Jaune*, 1927, p. 49.

• *Ligne de démarcation.*

HIST. (Seconde Guerre mondiale). Séparation entre la zone libre et la zone occupée. *Franchir la ligne.* V. *démarcation* ex. de Montherlant.

— *Spécialement*

• **ANAT.** *Ligne blanche.* „Bandelette tendineuse qui s'étend de l'appendice xyphoïde à la symphyse pubienne, entre les muscles grands droits de l'abdomen” (*Lar. méd.* t. 2, 1972).

• **GÉOGRAPHIE**

Ligne méridienne. „Ligne droite, tirée du Nord au Sud dans le plan du méridien” (*Ac.* 1835).

• **SPORTS.** Ligne tracée au départ et à l'arrivée d'une épreuve, ou marquant les limites du terrain. *Ligne d'arrivée, d'envoi; franchir la ligne; juge de ligne.*

Ligne de touche. Limites latérales du champ de jeu en football et en rugby (d'apr. Pt ROB.).

— *P. anal.* *Ligne de l'horizon.* Une de ces pentes sans arbres, sans autre beauté que sa douce verdure, ses troupeaux, échelonnés paisiblement jusqu'à la ligne de l'horizon, me donnaient je ne sais quel rêve du paradis (MICHELET, *Journal*, 1834, p. 131).

La ligne bleue des Vosges. [P. allus. au testament de J. Ferry : je désire reposer (...) en face de cette ligne bleue des Vosges d'où monte jusqu'à mon cœur fidèle la plainte des vaincus].

— *Au fig.* Et comment distinguerez-vous ce qui appartient aux lettres de ce qui appartient aux sciences? Où sera la ligne de démarcation? (CHATEAUBR., *Lib. Presse*, 1822-28, p. 318).

3. [Ce tracé est un contour] Ces trois éléments demandent nécessairement un contour un peu indécis, des lignes légères et flottantes, et l'audace de la touche (BAUDEL., *Salon*, 1846, p. 120).

— *Spécialement*

• **BEAUX-ARTS.** Effet général produit par la combinaison harmonieuse des différentes parties d'une composition. *Beauté, pureté des lignes.*

Rem. Ligne signifie parfois l'ensemble des lignes. *Degas, par la beauté de la ligne et des harmonies, a ce privilège d'ajouter inmanquablement quelque chose de rare (...) à des sujets, qui, interprétés par tout autre, encouraient le reproche de « bassesse »* (MAUCLAIR, *Maîtres impressionn.*, 1923, p. 98).

MODE. Façon dont est coupé un vêtement, dont sont coupés les cheveux. *Ligne d'une robe, d'un costume; la nouvelle ligne est sortie.*

• **MORPHOL.** Ensemble des traits du visage ou silhouette générale. *Plénitude des lignes; ligne des épaules, des hanches.*

Expr. Avoir de la ligne. Avoir de l'allure. *Il est joli votre cheval!... Joli, non (...) mais il a de la ligne (...) c'est un pur sang qui manquait de train* (GYP., *Pas jalouse*, 1893, p. 154).

Absol., toujours au sing. Svelte. *Avoir, garder la ligne. Je te ferai une grillade. Tu fais toujours attention à ta ligne?* (QUENEAU, *Pierrot*, 1942, p. 92).

— *Au fig.* Points essentiels d'un livre, d'un document, d'un rapport, d'un système. *Dans les grandes lignes.*

C. — [L'accent est mis sur l'utilisation éventuelle] Tracé exécuté d'une façon continue et dans une direction déterminée. *Aller en droite ligne.*

— *Spécialement*

• **COMMUNICATIONS.** Système de rails, de voies aériennes ou maritimes, destinés au transport des voyageurs et des marchandises. *Darras est pilote de ligne, répondit Scall, retroussant son nez de l'index* (MALRAUX, *Espoir*, 1937, p. 478).

SYNT. *Ligne d'autobus, d'aviation, de banlieue, de métro, de navigation, de tramway, de trolley; ligne à voie unique; ligne Paris-New-York; ligne secondaire, transatlantique; grandes lignes; navire de ligne; faire la ligne; un habitué de la ligne; mettre une ligne en service.*

— *Au fig.* Manière d'envisager les choses et de mener une action suivant un certain point de vue. *S'écarter d'une ligne; détourner, dévier de la ligne; être dans une ligne droite; poursuivre, suivre une ligne; ligne du devoir, du parti; ligne politique, révolutionnaire.*

D. — [L'accent est mis sur la notion d'alignement]

1. Série de personnes alignées les unes à côté des autres ou les unes derrière les autres dans l'espace ou le temps. *Être, se mettre en ligne. Il tourna la tête vers l'ennemi. C'étaient des lignes fort étendues d'hommes rouges* (STENDHAL, *Chartreuse*, 1839, p. 43).

— *Spécialement*

• **TECHN. MILIT.** [En parlant de la disposition de l'armée pour le campement, la marche ou l'ordre de bataille] *Ligne de bataille.* Dispositif formé d'hommes ou d'unités, placés les uns à côté des autres. *Combattre en ligne; infanterie, régiment de ligne. Bataillons, escadrons et troupes de ligne déployèrent leurs tentes sur la lisière des forêts* (ERCKM.-CHATR., *Hist. paysan*, t. 2, 1870, p. 60).

Expr. *En première ligne.* Au premier plan. *Plusieurs portraits, encore aujourd'hui, sont en première ligne (je veux dire qu'ils n'ont pas été surpassés dans leur genre). C'est la vérité d'Holbein, avec moins de laidur* (STENDHAL, *Hist. peint. Ital.*, t. 2, 1817, p. 40). *Hors ligne.* Hors pair. *Toutes étaient convaincues que Monsieur avait de grandes occupations, de grandes relations, que c'était un homme complètement hors ligne* (FLAUB., *Éduc. sent.*, t. 2, 1869, p. 259). *Sur la même ligne.* Sur la même longueur d'onde (fam.), sur le même plan. *Sur toute la ligne.* Complètement.

— *P. méton.* Suite des descendants d'une race, d'une famille; degré de parenté. *Ligne ascendante, collatérale, descendante, droite. Ta filiation en ligne directe est établie par les généalogistes depuis l'an 63 de l'ère chrétienne* (PROUST, *Guermantes 2*, 1921, p. 427).

2. Série de choses alignées les unes à côté des autres ou les unes en dessous des autres.

3. « Ensemble de choses variées qui peuvent être considérées comme arrangées dans une série ou une suite » (REY-GAGNON *Anglic.* 1980). Synon. *gamme de (produits).*

— *Spécialement*

a) **COMPTABILITÉ**

• *Entrer en ligne de compte.* Inscire, être inscrit en comptabilité. *Au fig.* Avoir de l'importance.

b) **ARTS GRAPH.** Suite de caractères manuscrits ou typographiques disposés sur une ligne horizontale. *Aller, revenir à la ligne; à chaque ligne; écrire hors ligne.*

• [...] Ensemble de mots constituant une ligne. *Auteur de ces lignes; traduire ligne à ligne. J'écris ces lignes dans ma chambre, une sale petite chambre, sous les combles, ouverte à tous les vents* (MIRBEAU, *Journal femme ch.*, 1900, p. 36).

Fam. Brève missive. *Enfin, aujourd'hui, sans un mot, sans une ligne de Sarah Bernhardt* (GONCOURT, *Journal*, 1894, p. 523).

PÉDAG. Punition consistant à recopier un texte donné sur un certain nombre de lignes.

En partic. Lire entre les lignes. Apercevoir un sens caché dans le texte.

Étymol. et Hist. Du lat. *linea* « fil de lin, cordon, ficelle, alignement, trait de plume, trait du visage » et à basse époque « ligne de parenté » (FEW t. 5, pp. 350-351).

LIGNEUX, -EUSE, adj.

BOTANIQUE

A. — Qui est constitutif du bois.

B. — Qui a les caractères et les propriétés du bois. *Plante ligneuse* (p. oppos. à *plante herbacée*).

— *P. anal.* Qui a l'aspect ou la consistance du bois.

— *Au fig.* [En parlant d'une pers. pour indiquer sa rigidité physique ou morale] *Elle semblait encore plus absente que naguère, aussi pétrifiée et ligneuse que les aigles de pierre et de bois qui encombraient toujours ses lugubres salons* (L. DAUDET, *Fant. et viv.*, 1914, p. 251).

Étymol. et Hist. Empr. du lat. *lignosus* « semblable à du bois », dér. de *lignum* « bois ».

LINÉAIRE, adj.

A. — Qui a rapport aux lignes.

B. — **1.** Qui a la forme d'une ligne ou qui se trouve être représenté par une ligne.

2. *Au fig.* Qui fait penser à une ligne ou à une succession de lignes; dont les éléments ou les termes se succèdent comme le feraient des lignes. *Ordre, pensée linéaire.*

Étymol. et Hist. Empr. au lat. *linearis* « linéaire, géométrique ».

EXAMEN JUIN 2008

LM2 - U. E. : HISTOIRE DE LA LANGUE – Semestre 3 – 2^{ème} session

Enseignante : É. Devriendt

Durée de l'épreuve : 2 h 00 – Documents autorisés : aucun.

Lexicologie

Partie Lexicologie

I. Article *ligne* du *TLFi* [12 pts]

1. Selon quels critères les différentes acceptions du mot *ligne* sont-elles distinguées dans l'article du *TLFi* ? Vous justifierez votre réponse.
2. Vous expliquerez l'indication abrégée *P. méton.* figurant en A.2, en justifiant son emploi.
3. Vous expliquerez l'indication abrégée *Au fig.* utilisée en B.3, en justifiant son emploi.
4. L'acception C est ainsi définie : « Tracé exécuté d'une façon continue et dans une direction déterminée » ? De quel type de définition s'agit-il ? Vous justifierez votre réponse.
5. D'après les définitions fournies, quelles sont les différences sémantiques entre D.1 et D.2 ? Vous justifierez votre réponse.
6. L'indication métalinguistique précédant la définition « Ensemble de mots constituant une ligne » en D.3.b a été supprimée. Pouvez-vous la restituer en justifiant votre réponse ?

II. Morphologie lexicale [8 pts]

1. Quel est le mode de formation du mot *alignement* ? Vous justifierez votre réponse en proposant une analyse morphologique organisée.
2. Quel est le mode de formation de *lignes-frontières* employé en B.2 dans l'exemple de Larbaud ? Vous justifierez votre réponse en proposant une analyse morphologique organisée.
3. En vous appuyant sur l'article *ligneux* du *TLFi*, vous direz si cet adjectif appartient à la même famille morphologique que *ligne*. Vous justifierez votre réponse.
4. En vous aidant des indications fournies par l'article *linéaire* du *TLFi*, vous définirez le rapport morphologique qui unit cet adjectif au substantif *ligne*.

